



LE PRÉSIDENT

Monsieur André BELLON  
Ancien Président de la Commission des  
affaires étrangères de l'Assemblée nationale  
10, rue Rosa Bonheur  
75015 PARIS

Paris, le **12 SEP. 2019**

Réf. : GL/PRI/se/RE-2019-3386

Monsieur le Président,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'cher collègue,'.

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 17 août dernier.

Vous soulignez la méfiance grandissante de nos concitoyens à l'encontre de nos institutions.

La confiance des citoyens repose avant tout sur le respect de leur vote ; tel n'a pas toujours été le cas et vous citez, à juste titre, l'exemple du référendum du 29 mai 2005.

Sauver la démocratie électorale implique de prendre au sérieux les problèmes et les inquiétudes des électeurs, de leur apporter des réponses, de renoncer aux facilités de la communication politique pour s'adresser à leur intelligence en cherchant à les convaincre et pas seulement à les persuader.

Comme vous, je pense que la démocratie communale représente un ancrage fructueux pour la reconstruction du corps politique. Nos 550 000 élus locaux sont une trame irremplaçable pour notre pays et notre démocratie. À commencer par les maires qui restent des remparts de la République.

C'est en cela que le bicamérisme est utile à la démocratie puisqu'il enracine sa légitimité dans les territoires.

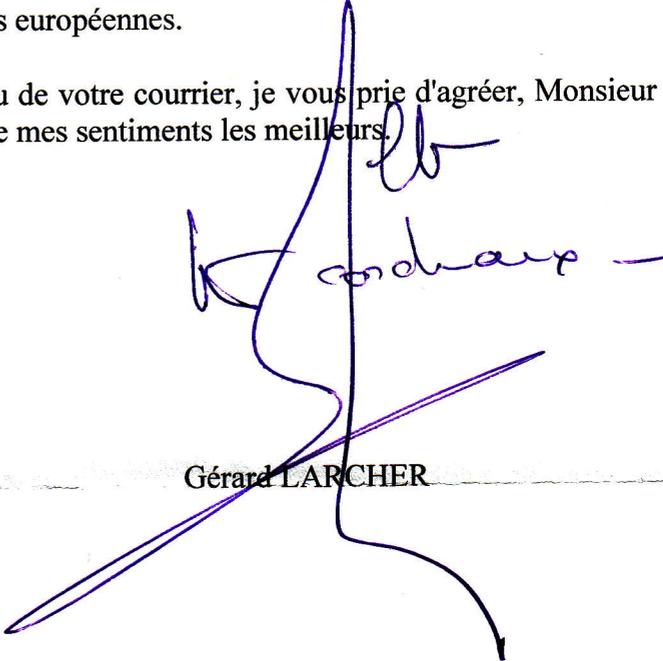
C'est pourquoi, le Sénat souhaite préserver l'ancrage territorial des parlementaires dans le cadre du projet de réforme de nos institutions et sauvegarder la proximité avec les élus locaux.

.../...

Quant à la démocratie participative, elle doit en effet être renforcée. Le Sénat a ainsi souhaité pouvoir inscrire à l'ordre du jour un texte de loi ayant recueilli un nombre défini de soutiens et consacrer une séance à l'examen de questions directement posées par les citoyens.

Mais le gaulliste que je suis, tient à réaffirmer son attachement à nos institutions qui permettent à la France d'échapper à l'instabilité que connaissent des démocraties européennes.

Vous remerciant à nouveau de votre courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gérard LARCHER